

Aide-mémoire du Président

Réunion du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'Évaluation externe indépendante de la FAO (CoC-EEI)

Mercredi 20 octobre 2010

Luc Guyau, Président

1. En introduction à la réunion, le Président a engagé les membres et la direction à être concis dans leurs interventions et dans leurs réponses aux questions.

État d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO (PAI)

2. Les membres ont pris note du rapport intérimaire qu'a présenté la direction au sujet de la mise en œuvre du PAI (http://typo3.fao.org/fileadmin/user_upload/IEE/K9238F_CoC_IEE_3_.pdf), et ont accueilli favorablement l'analyse qualitative qu'elle a effectuée pour rendre compte des progrès globalement accomplis, notamment concernant les principaux avantages associés. Dans les prochains rapports, des informations récapitulatives devraient être communiquées afin de permettre aux membres de suivre également les progrès réalisés d'un point de vue quantitatif. À intervalles plus espacés, les membres souhaiteraient aussi surveiller l'état d'avancement de l'exécution du PAI en termes quantitatifs à un niveau plus détaillé, c'est-à-dire action par action.

3. Les membres se sont félicités que la direction ait pris l'initiative d'évaluer les risques liés au PAI. Ils ont apprécié la suite favorable qu'elle a donnée aux recommandations sur la gestion des risques associés à l'ensemble du programme, en particulier concernant la révision de la gouvernance interne du PAI. Ils attendent avec intérêt de savoir quelles mesures auront été prises pour faire face aux principaux risques. Ces mesures leur seront indiquées à la prochaine réunion du CoC-EEI. À cet égard, il a été envisagé d'intégrer dans les communications sur l'état d'avancement du PAI un point régulier sur les risques majeurs et leur gestion aux niveaux projet et programme.

4. Les membres ont noté avec satisfaction l'effort de communication qui est fait par la direction pour s'assurer que les membres du personnel sont bien en phase avec la mission, les valeurs et la vision interne de l'Organisation, les objectifs mondiaux, le Cadre stratégique et les réformes inscrites dans le PAI.

5. Ils ont examiné les dépenses engagées au titre du programme du PAI en 2010 et ont noté que le total des besoins, soit 39,6 millions d'USD, correspondait toujours à l'ouverture de crédits approuvée pour 2010-11, sous réserve de quelques transferts budgétaires entre projets. Ils ont insisté sur le fait que les sommes qui n'auront pas été dépensées pour le PAI en 2010-11 devraient être reportées sur l'exercice suivant et être inscrites au crédit du PAI, et non servir à financer d'autres secteurs. En outre, les membres ont demandé des éclaircissements sur les prévisions de dépenses au titre du PAI pour 2012-13 (39,5 millions d'USD). Ils ont noté que les coûts du programme étaient des estimations préliminaires et que des chiffres actualisés seraient présentés dans le Programme de travail et budget (PTB) 2012-13. Cette question devait d'ailleurs être examinée la semaine suivante par le Comité financier. À ce sujet, il a été noté que les questions relatives à la mise en œuvre du PAI intéressaient le CoC-EEI, qui était composé de l'ensemble des membres de la FAO, sans préjudice des fonctions statutaires des comités du Conseil.

6. Parmi les observations qui ont été formulées pendant les débats, on peut mentionner les suivantes:

- Le rôle des équipes stratégiques dans la supervision de la répartition des ressources devrait être renforcé, ce qui irait dans le sens de l'adoption d'une gestion axée sur les résultats.
- M. Hafez Ghanem, nouveau responsable du projet de changement de culture et Sous-Directeur général du Département économique et social, a indiqué que l'équipe chargée de ce changement de culture axerait son action sur deux grands objectifs, à savoir: i) mettre sur pied une série d'ateliers afin de faciliter le changement de culture dans la haute direction de l'Organisation; et ii) apporter un appui aux équipes (plus de vingt) qui ont été créées pour introduire le changement de culture à la base.
- Le Comité a été informé de l'hommage rendu par le Directeur général à l'appui et à l'engagement continus des membres en faveur de la réforme de la FAO. En outre, il a été souligné que, bien que les modalités de l'appui interne au PAI fussent actuellement en cours de révision suite à l'évaluation des risques, la conduite générale du plan relevait toujours du Directeur général.
- Les membres ont pris note des progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations formulées par ODG lors de son examen, notamment: création d'une Équipe de direction exécutive et du Comité des ressources humaines, suppression de plusieurs comités internes, rationalisation progressive des procédures administratives et poursuite de l'amélioration de la gouvernance informatique.

Structure du Siège

7. Les membres ont noté avec satisfaction les progrès accomplis dans la restructuration du Siège depuis janvier 2010 (http://typo3.fao.org/fileadmin/user_upload/IEE/K9237F_CoC_IEE_3_.pdf) et ont notamment apprécié l'actualisation de l'information sur les sujets suivants: structure de niveau supérieur et direction exécutive; structure et fonctions des services internes; Division du Directeur de l'informatique; initiative de déstratification et ses répercussions sur l'organigramme et sur les méthodes de travail.

8. Il a été souligné que, conformément au PAI, des changements continueraient probablement d'être apportés à la structure du Siège jusqu'à la fin de 2012, notamment au niveau de l'organisation interne des divisions.

Structure et fonctionnement des bureaux décentralisés (vision)

9. Les membres ont été informés de l'état de la réflexion sur la vision à moyen ou long terme de la structure et le fonctionnement du réseau de bureaux décentralisés (http://typo3.fao.org/fileadmin/user_upload/IEE/K9242F_CoC_IEE_3_.pdf). Ont en particulier été portés à leur connaissance les avis exprimés lors de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique, qui s'est achevée récemment et qui a été l'occasion d'un retour d'information sur le Centre des services communs. Tout en saluant la contribution des conférences régionales, les membres ont noté que l'une d'entre elles, la Conférence régionale pour le Proche-Orient n'avait pas encore eu lieu. Elle devait se tenir début décembre 2010.

10. Les points ci-après ont été abordés pendant les débats:

- Suite à la Conférence régionale pour le Proche-Orient, la direction devait rédiger un document d'orientation consacré au réseau des bureaux décentralisés, qui contiendrait entre autres des propositions tendant à renforcer leur rôle et leurs capacités à fonctionner efficacement comme une même organisation en synergie avec le Siège. À cet égard, des données supplémentaires ont été demandées sur la dotation en personnel, le budget et les réalisations des bureaux décentralisés. La direction a répondu que le calendrier, le niveau de détail à fournir et les

modalités de l'examen nécessitaient d'être étudiés avec soin et devaient être également soumis à la réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier.

- Il a été noté qu'il fallait prêter attention aux arriérés constatés dans le paiement des contributions des gouvernements hôtes aux représentations de la FAO, et que des informations sur ce point seraient transmises au Comité financier.
- Étant donné les opinions différentes exprimées au sujet du Centre des services communs à l'occasion des conférences régionales, il était nécessaire de fonder la décision finale quant à la création de ce dispositif sur une analyse approfondie des avantages à long terme. Il a été noté que le Comité financier examinerait cette question la semaine suivante.

Mobilisation des ressources

11. Des informations ont été fournies sur l'objet, les résultats attendus, la forme, le contenu et le calendrier de la réunion informelle mentionnée dans le PAI, à laquelle participeraient les membres intéressés, des partenaires et d'autres sources de contributions volontaires et qui aurait pour but un échange d'informations sur les besoins de financement extrabudgétaire (par exemple, autour des domaines d'action prioritaires définis dans le Plan à moyen terme).

12. Il a été noté que la question, notamment la date de la réunion, devrait être débattu en détail à la réunion conjointe du Comité financier et du Comité du Programme, qui se tiendrait le 27 octobre 2010.

Programmes de travail pluriannuels des organes directeurs

13. Les membres ont été informés des progrès accomplis concernant les programmes de travail pluriannuels des organes directeurs (http://typo3.fao.org/fileadmin/user_upload/IEE/K9206F_CoC_IEE_3_.pdf), notamment: i) l'adoption par le Comité du Programme de son programme de travail pluriannuel; ii) l'élaboration par le Comité financier et le Conseil de leurs projets de programme de travail pluriannuel respectifs, projets qu'ils devaient approuver à leurs prochaines sessions; et iii) l'examen initial par le Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ) des questions relatives à son programme de travail pluriannuel.

14. S'agissant des évolutions à venir, les membres ont noté les points suivants: i) en 2011, le CQCJ et le Comité sur la sécurité alimentaire mondiale devaient examiner et si possible adopter leurs programmes de travail pluriannuels respectifs; ii) en 2012, des projets de programme de travail pluriannuel devaient être examinés et pourraient être approuvés par les conférences régionales et les comités techniques.

Annexe

Ordre du jour

1. État d'avancement de la mise en œuvre du PAI
2. Structure du Siège
3. Structure et fonctionnement des bureaux décentralisés (vision)
4. Mobilisation des ressources
5. Programmes de travail pluriannuels des organes directeurs
6. Questions diverses